être sans exercer quelque influence sur le cerveau ministériel.

C'est peut être à ces excès culinaires que la ville de Lille doit de posséder aujourd'hui un chevalier du mérite agricole stupéfait de sa réputation de cultivateur, tandis qu'un canton voisin a vu la boutonnière d'un de ses agriculteurs les plus distingués s'orner des palmes violettes réservées, en général, aux agents électoraux opportunistes et, par exception, aux professeurs de Facultés.

Nous appelons l'attention de nos savants sur ces effets nouveaux du Château Larose et du Saint-Emilion.

Quelle est l'influence de ces crus renommés sur la vision des couleurs? Quelle est la proportion de Médoc et de Saint-Julien nécessaire pour changer et ruban vert un ruban violet? Quel sujet de thèse pour le doctorat es-sciences!

En attendant la solution de ce passionnant problème, notre agriculture refuse, paraît-il, les palmes qui lui sont décernées et l'honorable M. Meurisse, adjoint au maire de Lille, qui n'a jamais cultivé que le terrain des finances municipales — furtiles, il est vrai, en carottes — ne le décide pas à orner sa redingote du poireau de M. Méline.

L'ouverture de la pêche

Hier, bien avant l'aube, les rues de la ville étaient parcourues par une foule de gens, paisibles et bien inoffensifs, mais à qui la nuit prêtait des allures mystérieuses et guerrières, d'Annamites sur le sentier de la guerre.

Coiffés d'un large chapeau de paille dissimulant leurs traits, guêtrés, avec des faisceaux de piques sur l'épaule, d'autres en bandoulières, et portant à la main d'inquiétants réservoirs, ils allaient..... vers les bords fleuris qu'arrosent la Scarpe et la Lys, pêcher des poissons, ou du moins s'y employer, avec une énergie, une patience, une adresse, une science, dignes d'un meilleur résultat.

C'était hier, en effet, l'ouverture de la pêche.

Jour ardemment désiré, impatiemment attendu par un grand nombre de nos concitoyens.

Ils ne pouvaient espérer, temps plus favorable pour cette première journée; aussi ont-ils pu choisir leur place, s'aligner le long des berges, dans cette attitude que Richepin immortalisa, sans autre inquiétude que celle de revenir bredouille

Les canards sont des gens heureux, dit-on, mais leur bonheur n'est en rien comparable à celui du pêcheur, lorsque, confortablement installé dans un petit coin à lui, il surveille, avec toute la tension d'esprit dont il est capable, ce morceau de liège qui flotte, indifférent au drame qui se passe au-dessous de lui. Quand ça mord, quand il tient son poisson, le pêcheur exulte; plusieurs Empires lui seraient inutilement offerts en échange de sa proie.

C'était un beau jour que celui d'hier. Les « roches » les « percos » et les « brêmes » l'apprirent à leurs dépens.

Ch. B.

La Fête de l'Hippodrome

La Fête de gymnastique organisée hier à l'Hippodrome lillois, au profit du monument Desrousseaux, a été charmante de tous points et couronnée du plus brillant succès.

Comme nous l'avons annoncé, le cortège de l'Union des Sociétés de gymnastique, d'armes et de tir, à cinq heures précises du soir, partait de l'Hippodrome, pour, parcourir les principales artères de la de la ville, soulevant sur son passage de sympthiques manifestations.

La *Jeune Fanfare* de Moulins-Lille participait au défilé, jouant les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

A huit heures du soir, deux mille personnes environ, assistaient à la fête de l'Hippodrome. Rarement une fête de ce genre réuni autant de spectateurs.

Les exercices d'ensemble, le travail aux barres fixes et parallèles ont été très goutés.

Les Gitanos, ballet bohémien, par les pupilles de la « Patriote » de Croix, a été le clou de la soirée.

Des intermèdes musicaux ont été intercalés dans le programme; tous les artistes ont été vigoureusement applaudis.

Ajoutons que l'excellente fanfare, le *Réveil musical* prêtait son concours à cette jolie fête, qui fait réellement honneur aux organisateurs.

Le 84e de ligne à Lille. — Comme nous l'avions annoncé, le 84e de ligne, est entré hier à midi dans nos murs, par la porte de Douai.

Un grand nombre d'officiers de la garnison de Lille s'étaient rendus au devant du régiment. Une foule considérable de curieux était massée sur les trottoirs.

Le 84e, musique en tête, précédé du colonel Sériot, parcourt la rue de Douai, le boulevard des Ecoles, la rue de Paris et arrive sur la Grande-Place où a eu lieu la distribution des bulletins de logements.

Le soir à huit heures, les officiers du 43e ont offert un concert aux officiers du 84e, dans le local du Cercle-militaire.

Lâche agression. — Dans la nuit du 9 au 10 courant, le sieur Potteyn, garçon de café, passant rue Léon Gambetta pour rentrer à son domicile, fut assailli par un individu qui le roua de coups et se disposait à le voler, lorsque l'arrivée de plusieurs personnes l'obligèrent à prendre la fuite.

Ce lâche agresseur a été arrêté et déféré au parquet. C'est un nommé Prosper Fontaine, 22 ans, sans domicile.

Abus de confiance. — Le nommé Gustave Helbo, 25 ans, journalier, sans domicile, a été arrêté pour abus de confiance, en vertu d'un mandat d'arrêt, lancé par le Parquet de Lille.

Les Régates

Les Régates internationales, organisées par le Cercle des Régates de Lille, ont eu lieu hier sur le canal de la Haute-Deûle, devant une nombreuse assistance.

Le sport a été très intéressant.

Voici les résultats des différentes courses :

Première course. — Embarcations plaisance Parcours 1,100 mètres, 2 virages. — 1er prix, médaille d'argent et objet d'art, *L'Epinette*, S. N. Lille; 2e médaille d'argent, *Sans-Façon*, Roubaix; 3e médaille de bronze, R. *LesRapins*, R. C. Lille.

Deuxième course (2 juniors). — Parcours, 1,100 mètres, 2 virages. — 1er prix, médaille d'argent et 40 fr., *Sans-Nom*, V. N. Calais; 2e, médaille d'argent et 20 fr., *Farfalla*, C. R.

Troisième course. — Schiffs, juniors, parcourant 1,100 mètres. 2 virages. — 1er prix, médaille d'argent, d'art et 20 fr., *Sténo*, au Sport Nautique Lillois; 2e, médaille d'argent, bronze d'art et 10 fr., *Coucou*, au C. R. Bruxellois; 3e, médaille de bronze, *Bing-Borte*, au Sport Nautique Lillois.

LE NORD

LETTRE OUVERTE

aux conseillers municipaux de Loos

Nous publions la suite de la lettre dont nous avons donné le commencement dans un de nos précédents numéros.

Cours municipaux gratuits

En passant des anciens élèves et des parents aux enfants, je crois que l'on peut faire aussi quelque chose.

La force des *frères* des Ecoles chrétiennes se trouve dans leurs rapports avec les parents et dans le nombre d'heures qu'ils consacrent aux enfants.

Le premier point s'améliorera chez les instituteurs par la diffusion des livres de la bibliothèque.

Quant au second, et c'est le plus important, il peut y être apporté des améliorations.

Il faut d'abord empêcher les enfants ayant le certificat d'études d'aller suivre le cours supérieur à Haubourdin ou à Lille et créer dans l'école un cours supérieur. Ce cours qui contient de 12 à 20 élèves est toujours annexé à la 1re classe dont il forme la première division. De cette façon les élèves ayant leur certificat resteraient une année en plus à l'école et pourraient être préparés soit aux bourses soit à d'autres examens élementaires.

Le jeudi, les enfants dont les parents pour la plupart travaillent, traînent et n'apprennent dans les rues que vices et mauvaises habitudes. Pourquoi n'aurait-on pas l'avant-midi pour les deux premières classes un cours de musique et un autre de gymnastique par exemple où l'on joindroit l'utile à l'agréable pour le plus grand profit des enfants qui s'instruiraient en se développant et des parents tranquillisés : 1 heure de musique et 1 heure de gymnastique coupées par 1 heure de récréation : voilà l'emploi du jeudi scolaire avant midi.

Le dimanche, les uns vont à l'office, d'autres n'y vont pas Ne seraient-ils pas aussi bien dans la cour de l'école, s'amusant à des jeux divers. De temps en temps, un chant ou une lecture intéressante, tout en les reposant de la fatigue ne leur laisserait pas oublier l'étude.

Des moyens à employer et des frais à faire

La grande question, il est est vrai n'est point seulement d'élaborer, car l'exécution est difficile. Pour organiser, il faut des fonds : c'est là le hic.

Notre municipalité socialiste s'est déjà préoccupée de l'enseignement primaire laïque, et ne craint pas les sacrifices à faire pour bien instruire les enfants du peuple.

Loos ne fera pas moins pour les enfants de ses écoles que les communes de Lomme et d'Haubourdin.

Que le comité d'étude, composé, comme je l'ai dit déjà, de délégués du Conseil et de la *Prévoyante*, sitôt créé, se mette à l'œuvre, avec un programme pratique et déterminé et avec la volonté d'aboutir.

Ensuite, que l'on convoque individuellement les parents des élèves, anciens et actuels, à une conférence où un orateur spécialiste traiterait de ces choses d'enseignement telles que des bienfaits des bibliothèques ou de l'influence des bonnes lectures, et à la fin de laquelle on recueillerait les adhésions pour constituer la société des anciens élèves, l'orateur ayant eu soin, au préalable, de recommander cette nouvelle société en en montrant le but et les avantages.

La bibliothèque, dont les volumes ne sont pas nombreux gagnerait à être augmentée. Pour cela que l'on ouvre une souscription et que l'on informe en même temps les parents des élèves le jour fixé où ils pourront venir emprunter les livres.

Il faut un local pour faire le siège de cette société d'anciens élèves. Ce local, on pourrait l'installer dans la salle de l'école des garçons qui a déjà été affectée à l'école maternelle et que l'on pourrait transformer en même temps en cabinet de lecture ou en salle de jeu. Bien entendu, il faudrait acheter des jeux et des appareils de gymnastique, mais on aurait beaucoup de choses avec quelques centaines de francs.

Il reste les cours du jeudi; les bains seraient remis à l'après-midi. Il faudrait des solfèges. Quant aux professeurs ou n'aurait qu'à s'adresser aux instituteurs qui, l'avenir de l'école étant en jeu, ne demanderaient pas mieux que d'offrir leur temps.

En résume, les améliorations présumées sont celles-ci : Pour ne pas s'arrêter comme on le fait au certificat d'études, faire un cours supérieur pour ceux qui l'ont obtenu — ce qui augmentera le nombre des élèves en les faisant rester à Loos; création d'un patronage laïque ou réunion des enfants le dimanche après-midi, de 3 à 6 heures, dans la cour de l'école, avec jeux; transformation d'une classe en cabinet de lecture ou salle de jeux et qui servirait de lieu de réunion aux membres de la société des anciens élèves préconisée; augmentation des livres de la bibliothèque scolaire et mise à la disposition des parents de ces mêmes livres; création d'un cours de musique et de gymnastique ou de dessins les jeudis avant midi.

Avec une somme de 400 francs, somme minime et qui ne doit être votée qu'une seule fois, car 100 francs suffiront après pour l'entretien du matériel, on pourrait donner à l'école laïque un nouvel essor, sans compter que le cours de musique suivi par tous les élèves amènerait nécessairement au bout de quelques années la suppression du cours actuel fait le soir et pour lequel le Conseil vote 200 francs.

Il est certain que la *Prévoyante* fera tout son possible pour développer l'enseignement républicain et elle compte surtout sur le concours de la municipalité

S. Rochart, trésorier de la *Prévoyante*.

Seclin. — *Funérailles civiles* — Hier, ont eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, les funérailles purement civiles, du citoyen Lefebvre.

Plus de 1500 personnes avaient tenu à conduire à sa dernière demeure cet honnête travailleur qui avait su se concilier l'estime générale.

Sur la tombe, les citoyens Delescluze, père et fils, membres de la société de Libre Pensée socialiste lilloise, ont prononcé chacun un émouvant discours.

Ils ont montré l'inanité des religions prétendues révélées, la duplicité de nos gouvernants et des prêtres qui, en affichant des principes de républicanisme et de générosité, s'entendent pour asservir le peuple, tant au point de vue matériel que moral.

Ces paroles ont vivement impressionné la foule qui s'est retirée en emportant le souvenir d'un homme de bien et sous la salutaire influence des discours qu'elle venait d'entendre.

Armentières. — *La musique de Dunkerque.* — La musique municipale de Dunkerque, arrivée hier par le train de midi quarante, a été reçue à la gare par la municipalité et le comité des fêtes. Les musiciens ont ensuite été conduits au siège de la Philharmonique, estaminet du Bœuf, où un banquet leur a été offert; l'après-midi, ils ont donné une audition au parc, où une foule nombreuse est allée les entendre.

En somme, belle après-midi musicale.

AVESNES

La « Philanthropie »

Boulangerie coopérative de Ferrière-la-Grande

Nous voulons parler aujourd'hui, d'une œuvre qui nous est chère et à laquelle nous avons voué toutes nos sympathies : nous avons nommé la *Philanthropie*, boulangerie coopérative de Ferrière la-Grande, près Maubeuge.

Ce n'est pas le *Vooruit* de Gand, — auquel Duc-Quercy consacrait tout récemment de brillants articles, — ni le *Progrès* de Jolimont-la-Louvière, non plus que la *Maison du Peuple* de Bruxelle; ce n'est pas même le *Werker* d'Anvers, la *Populaire* de Liège ou bien encore les coopératives lilloises, non, le centre industriel n'est pas assez important, mais c'est une société du même genre, instituée sur les mêmes principes de coopération et qui, pour n'avoir pas une organisation aussi puissante, n'en est pas moins une preuve concluante des résultats que peuvent obtenir d'honnêtes travailleurs, lorsqu'ils veulent s'unir et s'organiser.

Fondée en janvier dernier par M. L. Wallerand, alors président de la Société de secours mutuels, mais qui remit bientôt sa démission, la *Philantrophie* est actuellement gérée par M. P. Van Wynendael qui a su grouper autour de lui des hommes dévoués et désintéressés tels que P. Ruolle, H. Carlier, Neveux, Lefrancq, E. Magy, Delvaux, E. Herbecq, Delmotte, Trognée, Caneyt et qui composent son Conseil d'administration.

Nous ne nous arrêterons pas sur les statuts; ils sont ce que sont les statuts de toutes les sociétés du même genre, ou à peu près; il dous suffira de dire que, principalement inspirés de ceux de Jolimont, leur application est très facile et se fait au contentement de tous.

C'est de la marche et de la situation actuelle de la société que nous parlerons.

Et tout d'abord, nous ne dissimulerons pas les difficultés qu'elle eut à son début, difficultés qui furent malheureusement causées par l'homme qui, en fondant la Société, laissa trop voir qu'il n'agissait que par intérêt personnel. Les coopérateurs en firent bonne justice et cela nous suffit. Il a même été jusqu'à fonder, à l'aide de grands mots et de beaucoup de tapage une société rivale mais qui est loin d'avoir le même succès que la *Philanthropie*. Ce n'est simplement qu'un commerçant de plus et rien d'autres.

Voyons maintenant la situation de la société au 31 Mai, telle qu'elle ressort du procès-verbal de la dernière assemblée du Conseil d'administration tenue la semaine dernière.

Des actions de cinquante francs payables 5 fr. par mois à volonté (ce qui est une bonne chose pour les travailleurs) ont été jusqu'à présent réparties entre 184 sociétaires qui possèdent chacun de une à cinq actions au plus; en tout 295 actions représentant un capital de 14.750 fr. et sur lesquelles 213 sont entièrement libérées.

C'est certes là un résultat appréciable et qui, s'il continue, obligera la société à élever le prix des actions jusqu'à ce que le capital ait atteint le chiffre maximum de 25.000 fr., chiffre reconnu suffisant pour assurer la bonne marche.

(A suivre) Louis FERRIÈRE.

CAMBRAI

Rieux. — *La colère d'un brasseur.* — Dernièrement un brasseur de cette localité surnommé Monseigneur, entrait dans un de ses estaminets. Apercevant sur une table le *Réveil du Nord*, il entre dans une colère rouge, — lui qui est très blanc d'opinion.

Sans plus de façons il menaça la cabaretière de la chasser de la maison qu'il lui loue et qu'elle lui paie du reste, s'il voyait encore chez elle le *Réveil du Nord*.

Monseigneur déverse bien inutilement sa bile réactionnaire. Ses insultes aux socialistes et ses colères rouges n'empêcheront pas le *Réveil* d'entrer dans le Cambrésis ou il propagera la doctrine socialiste.

DOUAI

Aux mines de l'Escarpelle

L'élection d'un délégué mineur

Les ouvriers de la fosse n° 5 se plaignent avec raison de travailler dans certaines veines où l'aérage fait complètement défaut. Les veines A, G et H, sont principalement dans ce cas.

Le délégué mineur, qui depuis longtemps ne remplissait plus ses fonctions et ne se souciait aucunement d'assurer la sécurité des mineurs, vient de se diriger vers des lieux inconnus, laissant les ouvriers regretter, en rongeant leur frein, d'avoir accordé leur confiance à un homme qui ne s'en est nullement montré digne.

Par arrêté préfectoral, les électeurs de la fosse n° 5 sont convoqués pour le dimanche 23 juin à l'effet d'élire un délégué mineur en remplacement de celui qui vient d'abandonner si cavalièrement ses fonctions.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Nous espérons que les ouvriers, instruits par l'exemple, sauront cette fois faire convenablement leur devoir et choisir un délégué dévoué à la cause prolétarienne,

Herman.

Marchiennes. — *Concours de pêche.* — On nous écrit :

Aux quelques questions posées dans le *Réveil*, par un pêcheur douaisien à M. le maire de Marchiennes, point de réponse..

On comprendra fort bien que M. Maton n'ait point daigné répondre à un journal pour lequel il n'a aucune sympathie, ce que l'on comprendra moins, c'est qu'à une lettre du sécrétaire de la société des *Pêcheurs réunis* de Douai, il n'ait pas répondu lui-même, et qu'il ait chargé de ce soin, M. Daudrimont, secrétaire de la *Vigilante*, de Marchiennes, également secrétaire de la commission du concours.

Ce monsieur qui doit être un pêcheur *hors ligne*, en même temps qu'un fameux organisateur des fêtes communales, s'ingénue à empêcher le commerce local: il refuse la participation au concours de toutes les sociétés non syndiquées — et elles sont nombreuses — sous prétexte que celle à laquelle il appartient, l'est. Il fait mieux, il ne les invite pas. Voici ce qu'il écrit à ce sujet au secrétaire douaisien :

« Vous ne devez pas avoir oublié, et votre président non plus, que notre société est syndiquée et que ses intérêts sont du côté du syndicat.

» Nous nous sommes donc adressés pour notre concours aux sociétés syndiquées à l'exclusion de toutes les autres.

Mais de quel droit, MM. les organiteurs, empêchez-vous les débitants, les hôteliers en un mot tout le commerce marchiennois de profiter de l'argent que les sociétés françaises non syndiquées auraient dépensé dans notre ville?

Lorsque le Conseil municipal a voté l'argent nécessaire pour affecter des prix à ce concours, il ne l'a fait qu'avec l'intention très arrêtée d'attirer le plus possible de monde à la fête. Bien mieux, ce qui le prouve, c'est l'affiche officielle indiquant : *Grand concours international*, où les sociétés de musique et chorales participent au tirage des primes. Et c'est signé : Maton, maire.

Dans ces conditions, M. le Maire a le devoir de s'interposer et d'exiger que toutes les sociétés françaises et étrangères qui enverront leur adhésion soient agréées, faute de quoi, il passera pour un mauvais administrateur, un homme sans énergie, ne sachant pas défendre les intérêts des contribuables. Il ne peut renier sa signature, il doit la faire respecter, fût-ce même par un Delalys et ses sous ordres.

Comment, il serait possible qu'à Marchiennes, une société allemande, belge ou de toute autre nation, non syndiquée, de par MM. Delalys, Dandrimont et Compagnie soit acceptée à concourir, tandis qu'une société du chef lieu d'arrondissement, se trouvant exactement dans les mêmes conditions serait refusée! A-t-on perdu tout sens commun à Marchiennes, depuis qu'il y existe une société syndiquée et aux ordres de Barbillon-Pacha?

Le Conseil municipal et M. le maire de Marchiennes ne peuvent ainsi laisser gaspiller les fonds municipaux, et permettre à quelques-uns d'empêcher le commerce de leur ville de profiter d'une occasion de gagner un peu d'argent. Qu'ils invitent directement toutes les sociétés connues, syndiquées ou non, il reste encore huit jours, beaucoup y répondront. Le concours de Marchiennes est annoncé comme devant être international, faites au moins qu'il puisse être *national*.

DELASCARPE

Auberchicourt. — *Séance orageuse au Conseil municipal.* — Tout le monde sait que la commune d'Auberchicourt ne forme qu'une seule et même agglomération, administrée par un seul maire et un seul conseil municipal.

Cependant une chose que beaucoup ignorent, c'est que la commune est divisée en deux camps bien distincts : « Le par in-haut et le par in-bas.

Or, ces deux camps ne sont pas toujours d'accord, surtout aux élections municipales où chaque camp fait le possible et l'impossible pour envoyer la plus grande quantité d'édiles à l'hôtel de ville.

Donc aux dernières élections, c'est « *le par in-haut* » qui l'emporta. En conséquence, profitant de leurs lauriers, les conseillers de ce camp sans réfléchir qu'ils sont les administrateurs de toute la commune s'obtinent à semer la division et le désaccord parmi la population et cela à cause de la musique minicipale.

Une société de musique portant ce titre devrait être selon nous une musique municipale et non une musique de quartier; c'est précisément ce que réclame la majorité des habitants de la commune d'Auberchicourt.

La paix et la concorde seraient rétablies si une fois pour toute le Conseil municipal se décidait à accorder à la musique un local à la mairie, dans lequel les musiciens pourraient prendre leurs leçons et faire leurs répétitions.

La musique serait alors une musique municipale et non plus la musique d'une coterie et de quelques influences.

Le résultat de tout ceci est bien malheureux puisque de bonne qu'elle était, la musique est devenue médiocre. Une partie des musiciens est partie dans la commune voisine, une autre a formé une société chorale, de sorte qu'il ne reste qu'un tronçon de musique.

Espérons que le conseil mettra bon ordre à tout cela.

Aniche. — *Mendicité chrétienne.* — Tous les moyens sont bons aux cléricaux de tout acabit pour recueillir et amasser cette espèce métallique qu'ils ont tant de grâce à faire glisser entre le pouce et l'index.

A chaque instant les habitants d'Aniche peuvent voir dans les rues, circulant de porte en porte des « nonnettes » mendiant pour telle ou telle œuvre sacro-sainte, et cela malgré la défense formelle de mendier sur tout le territoire.

A l'église, le pasteur d'Aniche, militant catholique, ennemi acharné de nos institutions républicaines, exploite cyniquement, au moyen d'un Saint-Antoine quelconque, mannequin en bois colorié, au pied duquel se trouve un tronc, l'ignorance de pauvres gens crédules qui viennent déposer leurs offrandes.

Aujourd'hui c'est autre chose. Nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte d'une circulaire remise aux parents des élèves des écoles congréganistes par les soins des directeur et directrice, moyen évidemment inspiré par le bon et doux pasteur de la paroisse.

Voici le morceau :

« *Œuvre des écoles de St-Antoine de Padoue.* — Encouragée par l'heureuse expérience, qui s'est faite à Toulon, d'une tombola mensuelle en faveur des enfants qui fréquentent les écoles catholiques, l'œuvre de St-Antoine avertit les familles chrétiennes qu'à partir du 1er juillet, une tombola sera tirée tous les mois, dans chacune des écoles congréganistes de la paroisse, entre les enfants qui auront réalisé les conditions suivantes :

» 1. Assiduité aux classes de chaque jour : ils ne devront pas s'absenter plus de trois fois sans raison dans le cours du mois.

» 2. Excellente conduite à l'Ecole : le défaut ordinaire d'application, des désobéissances graves ou fréquentes priveraient l'enfant du bénéfice de la tombola.

» 3. Assistance à la Sainte-Messe et aux vêpres le dimanche et les jours de fêtes : y manquer sans motif, ne serait-ce qu'une seule fois, entraînerait la même exclusion.

» 4° Fidélité à payer une modique rétribution scolaire de deux francs par mois. — Les écoles congréganistes de la paroisse recevront gratuitement, comme par le passé, tous les élèves qui ne peuvent payer cette rétribution et elles les entoureront, comme elles l'ont fait jusqu'ici, des soins les plus affectueux et les plus dévoués; mais l'œuvre de St-Antoine désire encourager les familles qui comprennent le devoir de s'imposer, quand elles le peuvent, un léger sacrifice pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

« En conséquence, elle offre chaque mois un lot de 25 francs à chacune de ces écoles aux conditions ci-dessus énoncées : elle espère être en mesure d'en offrir un second et peut-être un troisième un peu plus tard.

« Les enfants qui fréquentent la salle d'asile des sœurs et qui paieront un franc par mois participeront aux chances d'une tombola qui offrira un lot de 12 francs.

Eh! bien, pères de familles pauvres, vous voilà édifiés sur ce que vont faire dans les écoles congréganistes vos enfants, ils vont être entourés des soins les plus affectueux mais les enfants dont les parents sont favorisés par l'espèce sonnante, convoitise des cléricaux, auront à la sortie de l'école pour cheminer dans la vie, la cervelle pétrie des mystères; de la Ste.-Trinité, de la Rédemption, de l'Incarnation.

A vous de dire si ce genre d'éducation vous convient.

DUNKERQUE

Départ du 135e de ligne. — Hier matin à 5 heures, le 145e de ligne a quitté Dunkerque pour se rendre à Cassel et de là à Estaires.

Ce régiment sera remplacé à Dunkerque par le 84e en garnison à Avesnes.

Accident. — Un accident s'est produit hier à l'école de construction, rue Caumartin.

Un nommé Julien Vanaker, âgé de 15 ans, manœuvre de maçon, a fait une chute de cinq mètres et s'est fracturé la jambe gauche.

Cet ouvrier a été reconduit en voiture au domicile de ses parents à Rosendael.

St-Pol-sur-Mer. — *Accident.* — M. Standaert fils passait en voiture, hier après-midi sur la grande route de St-Pol, lorsqu'un violent cahot le jeta à bas du véhicule, dont une roue lui passa sur les jambes.

M. Standaert a été relevé par les passants et après avoir reçu quelques soins, il a été recenduit en voiture chez lui.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — *Naissances.* — Augustin Decollewart, rue de l'Epeule. — Raymond Vandes Berghe, rue du Fontenoy. — Marcel Vandernieucren, rue de Maubeuge. — Albert Delval, boulevard de Cambrai. — Henri Vandevel, rue Notre-Dame.

Décès. — Louis Gyde, 5 mois, rue de l'Espérance, cour Delfortrie, 5. — Joseph Kints, 63 ans, angle des rues St-Jean et du Moulin. — Emile Denimal, 1 an, rue de l'Ouest, 103. — Florentine Corsruski, 38 ans, rue Sébastopol, cité St-Martin 6. — Pierre Vermeulen, 2 ans, rue Vallon, 6. — J.-Bte Dujardin, 73 ans, rue Béranger, maisons Dufermont. — Simoine, présenté sans vie, boulevard de Metz. — Julienne Picke, 2 jours rue de la Prospérité, 6.

Publications de mariages du 16 mai. — Camille Wyckhuyse, 22 ans, peigneron, rue de Wagram, cour Leraux, 1 et Gabrielle Vandevyvère, 19 ans, doubleuse, même cour, 18. — Gabriel Verhinder, 31 ans, cordonnier, rue des Chasseurs, 1 et Marie Bolle, 29 ans, tisserande, même adresse. — Désiré Delbarre, 25 ans, cordonnier, rue de l'Alma, au débit de tabac et Joséphine Florent, 26 ans, ménagère, 13, rue de la Lys.

Victor Delember, 43 ans, forgeron, rue Saint-Maurice, 15 Marie Eernout, 26 ans, dentellière, rue St-Maurice, 15. — Emile Derache, 29 ans, charron, rue de la Lys, et Eugénie Rochart. 32 ans, rue du Château, 52. — Jean Lemaire, 30 ans, gendarme, rue Gambetta, 58, et Elisabeth Herchuelz, 22 ans, sans profession, rue de Condé, 7.

Louis Scalboit, 41 ans, peintre à Tourcoing et Philomène Dorchies, 35 ans, dévideuse, rue Paul Bert, 17. — Alfred Lacroix, 24 ans coiffeur à Lille et Alphonsine Dugauquier, 20 ans, piqurière rue Sébastopol, 55. — Edouard Desprez 33 ans, mécanicienne, Boulevard Gambetta (tonne d'or) 10. — Philomène Dutrieu, 44, cabaretière rue de Babylone 154.

Charles Vanhoorde, 25 ans, tisserand, rue de Lille, impasse de la Brasserie 8. — Laure Ducourant, 18 ans, moulineuse, rue Inkermann 181. — Emile Crochon, 28 ans, tisserand, rue Beaumarchais, cour Fremaux. — Céline Delaunoy, 25 ans, soigneuse, rue du Tilleul, 384. — Alphonse Vandewalle, 27 ans, apprêteur, rue de la Lys, faubourg Wattel, 2. — Eugénie Delaporte, 20 ans, piqurière, rue d'Alma, fort Frasez, 79.

Julien Degrave, valet de chambre et Philomène Salmon, femme de chambre, Escanuffle. — Ferdinand Malliez, journalier, et Marie Delecluse, journalière Escanuffle. — Gustave De Lepeleire, 30 ans, vannier, Scheldewindeke et Marie Mastin, 21 ans, servante, Croix.

Emile Dewer, teinturier, Roubaix et Victoire Blaton, servante, Gaurain-Ramecrois. — Henri Liagre, 25 ans, peigneron, Roubaix et Aurélie Berton, 17 ans, ménagère, Croix. — Léon Malbranque, 26 ans, Roubaix et Marie Deneuville, 20 ans, Avesnes-le-Comte. — Jules Lambert, 46 ans, emballeur, rue de la Perche, impasse du Sud, 14 et Félicie Fournier, cuisinière, rue Jules Deregnaucourt, 7.

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

FEUILLETON NUMÉRO 48

LE COMTE

de Monte-Cristo

PAR

Alexandre **DUMAS**

XVII

LA CHAMBRE DE L'ABBÉ

Trois mois s'écoulèrent.

— Etes-vous fort? demanda un jour l'abbé à Dantès.

Dantès, sans répondre, prit le ciseau, le tordit comme un fer à cheval et le redressa.

— Vous engageriez-vous à ne tuer la sentinelle qu'à la dernière extrémité?

— Oui, sur l'honneur.

— Alors, dit l'abbé, nous pourrons exécuter notre dessein.

— Et combien nous faudra-t-il de temps pour l'exécuter?

— Un an, au moins.

— Mais nous pourrions nous mettre au travail?

— Tout de suite.

— Oh! voyez donc, nous avons perdu un an, s'écria Dantès.

— Trouvez-vous que nous l'ayons perdu? dit l'abbé.

— Oh! pardon, pardon, s'écria Edmond rougissant.

— Chut! dit l'abbé; l'homme n'est jamais qu'un homme; et vous êtes encore un des meilleurs que j'aie connus. Tenez, voici mon plan :

L'abbé montra alors à Dantès un dessin qu'il avait tracé : c'était le plan de sa chambre, de celle de Dantès et du corridor qui joignait l'une à l'autre. Au milieu de cette galerie, il établissait un boyau pareil à celui qu'on pratique dans les mines. Ce boyau menait les deux prisonniers sous la galerie où se promenait la sentinelle; une fois arrivés là, ils pratiquaient une large excavation, descellaient une des dalles qui formaient le plancher de la galerie; la dalle, à un moment donné, s'enfonçait sous le poids du soldat, qui disparaissait englouti dans l'excavation : Dantès se précipitait sur lui au moment où, tout étourdi de sa chute, il ne pouvait se défendre, le liait, le bâillonnait, et tous deux alors, passant par une des fenêtres de cette galerie, descendaient le long de la muraille extérieure à l'aide de l'échelle de corde et se sauvaient.

Dantès battit des mains et ses yeux étincelèrent de joie; ce plan était si simple qu'il devait réussir.

Le même jour les mineurs se mirent à l'ouvrage avec d'autant plus d'ardeur que ce travail succédait à un long repas, et ne faisait, selon toute probabilité, que continuer la pensée intime et secrète de chacun d'eux.

Rien ne les interrompait que l'heure à laquelle chacun d'eux était forcé de rentrer chez soi pour recevoir la visite du geôlier. Ils avaient, au reste, pris l'habitude de distinguer, au bruit imperceptible des pas, le moment où cet homme descendait, et jamais ni l'un ni l'autre ne fut pris à l'improviste. La terre à l'improviste. La terre qu'ils extrayent de la nouvelle galerie, et qui eût fini par combler l'ancien corridor, était jetée petit à petit, et avec des précautions inouïes, par l'une ou l'autre des deux fenêtres du cachot de Dantès ou du cachot de Faria; on la pulvérisait avec soin, et le vent de la nuit l'emportait au loin sans qu'elle laissât de traces.

Plus d'un an se passa à ce travail exécuté avec un ciseau, un couteau et un levier de bois pour tous instruments; pendant cette année, et tout en travaillant, Faria continuait d'instruire Dantès, lui parlant tantôt une langue, tantôt une autre, lui apprenant l'histoire des nations et des grands hommes qui laissent de temps en temps derrière eux une de ces traces lumineuses qu'on appelle la gloire. L'abbé, homme du monde et du grand monde, avait en outre dans ses manières une sorte de majesté mélancolique dont Dantès, grâce à l'esprit d'assimilation dont la nature l'avait doué, sut extraire cette politesse élégante qui lui manquait et ces façons aristocratiques que l'on n'acquiert d'habitude que par le frottement des classes élevées ou la société des hommes supérieurs.

Au bout de quinze mois, le trou était achevé, l'excavation était faite sous la galerie, on entendait passer et repasser la sentinelle, et les deux ouvriers, qui étaient forcés d'attendre une nuit obscure et sans lune pour rendre leur évasion plus certaine encore, n'avaient plus qu'une crainte : c'était de voir le sol trop hâtif s'effronder de lui-même sous les pieds du soldat. On obvia à cet inconvénient en plaçant une espèce de petite poutre, qu'on avait trouvée dans les fondations, comme un support, Dantès était occupé à la placer, lorsqu'il entendit tout à coup l'abbé Faria resté dans la chambre du jeune homme, où il s'occupait de son côté à aiguiser une cheville destinée à maintenir l'échelle de cordes, qui l'appelait avec un accent de détresse. Dantès rentra vivement, et aperçut l'abbé, debout au milieu de la chambre, pâle, la sueur au front et les mains crispées.

— Oh! mon Dieu! s'écria Dantès, qu'y a-t-il, et qu'avez-vous donc?

— Vite, vite! dit l'abbé, écoutez-moi.

Dantès regarda le visage livide de Faria, ses yeux cernés d'un cercle bleuâtre, ses lèvres blanches, ses cheveux hérissés; et, d'épouvante, il laissa tomber à terre le ciseau qu'il tenait à la main.

— Mais qu'y a-t-il donc? s'écria Edmond.

— Je suis perdu! dit l'abbé; écoutez-moi. Un mal terrible, mortel peut-être, va me saisir; l'accès arrive, je le sens déjà j'en fus atteint l'année qui précéda mon incarcération. A ce mal il n'est qu'un remède. je vais vous le dire : courez vite chez moi, levez le pied du lit; ce pied est creux, vous y y trouverez un petit flacon de cristal à moitié plein d'une liqueur rouge, apportez-le; ou plutôt, non, non, je pourrais être surpris ici; aidez-moi à rentrer chez moi pendant que j'ai encore quelques forces. Qui sait ce qui va arriver le temps que durera l'accès?

Dantès, sans perdre la tête, bien que le malheur qui le frappait fût immense. descendit dans le corridor, traînant son malheureux compagnon après lui, et le conduisant, avec une peine infinie, jusqu'à l'extrémité opposée, se retrouva dans la chambre de l'abbé qu'il déposa sur son lit.

— Merci, dit l'abbé, frissonnant de tous ses membres comme s'il sortait d'une eau glacée. Voici le mal qui vient, je vais tomber en catalepsie; peut-être ne ferai-je pas un mouvement, peut-être ne jetterai-je pas un mouvement, peut-être aussi j'écumerai, je me raidirai, je crierai; tâchez que l'on n'entende pas mes cris, c'est l'important, car alors peut-être me changerait-on de chambre, et nous serions séparés à tout jamais. Quand vous me verrez immobile, froid et mort, pour ainsi dire, seulement à cet instant, entendez vous bien, desserrez-moi les dents avec le couteau, faites couler dans ma bouche huit à dix gouttes de cette liqueur, et peut-être reviendrai-je.

— Peut-être? s'écria douloureusement Dantès.

— A moi! à moi! s'écria l'abbé, je me... je me m...

L'accès fut si subit et si violent que le malheureux prisonnier ne put même pas achever le mot commencé; un nuage passa sur son front, rapide et sombre comme les tempêtes de la mer; la crise dilata ses yeux, tordit sa bouche, empourpra ses joues; il s'agita, écuma, rugit; mais, ainsi qu'il l'avait recommandé lui-même, Dantès étouffa ses cris sous sa couverture. Cela dura deux heures. Alors, plus inerte qu'une masse, plus pâle et plus froid que le marbre, plus brisé qu'un roseau foulé aux pieds, il tomba, se raidit encore dans une dernière convulsion et devint livide.

Edmond attendit que cette mort apparente eût envahi le corps et glacé jusqu'au cœur; alors il prit le couteau, introduisit la lame entre les dents, desserra avec une peine infinie les mâchoires crispées, compta l'une après l'autre dix gouttes de la liqueur rouge et attendit

A suivre.